

Communiqué de presse – 3 août 2026

Camille Galliard-Minier, ministre chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées, poursuit la Mobilisation France Autonomie et lance une consultation citoyenne sur « Vieillir en France, aujourd'hui et demain »

En 2030, 1 Français sur 4 aura plus de 60 ans. En 2050, ce sera 1 Français sur 3. Pour préparer la France à la transition démographique, Camille Galliard-Minier, ministre chargée de l'Autonomie et des Personnes en situation de handicap, **a engagé la Mobilisation France Autonomie, une mobilisation collective, construite pour et avec les personnes âgées.**

La Conférence nationale de l'autonomie qui se tiendra à l'automne en constituera un temps fort. Dans cette perspective, la ministre ouvre une consultation publique destinée à recueillir l'avis des Françaises et des Français sur les grandes priorités de la mobilisation :

- **Agir pour vieillir en bonne santé :** Quelles habitudes de vie adopter dès aujourd'hui pour favoriser un vieillissement en bonne santé ?
- **Diversifier les lieux de vie :** Comment garantir à chaque citoyen une solution d'habitat adaptée à ses volontés et à ses besoins (colocations intergénérationnelles, domicile, habitat partagé, etc.) ?
- **Accompagner la transformation des EHPAD en Maisons France Autonomie :** Comment accompagner un changement de paradigme, déjà à l'œuvre dans les territoires, qui consiste à ouvrir les établissements vers l'extérieur et en faire des lieux dans lesquels on souhaite vivre et travailler ?
- **Aider les aidants :** Comment reconnaître, accompagner et soutenir ces millions de Français qui épaulent un proche et dont la contribution est indispensable ?
- **Valoriser les métiers de l'autonomie :** Comment valoriser ces métiers essentiels ?

Intitulée « *Vieillir en France, aujourd'hui et demain* », la consultation est ouverte à tous les citoyens : personnes âgées, proches aidants, professionnels du secteur, et citoyens désireux de contribuer à la réflexion collective. **Elle est accessible sur [Agora](#), la plateforme de participation citoyenne du Gouvernement, jusqu'au 20 septembre.**

Les réponses des participants seront essentielles pour nourrir la Conférence nationale de l'autonomie, et préparer la France à la transition démographique.

« La transition démographique appelle à bâtir de nouvelles solutions pour répondre aux besoins de nos concitoyennes et de nos concitoyens. Le vieillissement de la population est une chance, individuelle et collective, pour aller vers une société de la longévité – celle où chaque génération trouve sa place. Je souhaite consulter les Françaises et les Français, en premier lieu les personnes âgées elles-mêmes, afin de tenir compte de la diversité de leurs aspirations ». Camille Galliard-Minier, ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes en situation de handicap.